



## AVENANT AU PEDT 19 AOUT 2019

### PLAN MERCREDI

#### **Pourquoi un plan mercredi à intégrer au PEDT existant ?**

Le Plan mercredi a pour objectif affiché de "mettre en place un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi."

#### **Etat des lieux de l'existant :**

Depuis plusieurs années, et notamment depuis la mise en place de l'organisation du temps scolaire sur 4.5 jours, le centre de loisirs de la commune proposait différents accueils pendant la journée du mercredi pour développer une offre périscolaire hebdomadaire riche et diversifiée :

- Accueil du matin avant la classe : 7h45-8h50
- Accueil du midi après la classe : 11h-12h
- Espace loisirs : 13h30-18h

#### **Fonctionnement à la rentrée 2019-2020 :**

Suite au sondage réalisé en début d'année 2019 pour les écoles, l'organisation du temps scolaire se voit remis en cause pour la rentrée 2019-2020 : il n'y aura plus école le mercredi matin.

Suite au sondage réalisé en mai dernier pour le SEJ, il a été décidé de mettre en place la restauration le mercredi.

Les enfants pourront donc être accueillis le mercredi au sein de l'ALSH sur une plage horaire allant de 8h à 18h, avec ou sans repas.

#### **4 grands axes de travail :**

1. *Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition...) : notion de cycle, logique de parcours et progressivité pédagogique.*

En proposant aux familles, dans le cadre de l'espace loisirs, un programme au trimestre, l'équipe d'animation souhaite fidéliser et entraîner dans une dynamique d'animation tous les enfants. Ce programme favorise l'accès à une offre culturelle, sportive et de découverte de la nature de qualité.

Les activités s'appuient sur une approche ludique, récréative et créatrice et reposent sur le choix de l'enfant et des parents.

2. *Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs, en impliquant les habitants et en construisant des partenariats avec ses établissements culturels, ses associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, ainsi que ses sites naturels.*

Plusieurs acteurs de la vie communale sont sollicités afin de faire « vivre » ces mercredis : médiathèque de la commune avec intervention possible de la responsable, rencontre intergénérationnelle avec le Club du Bois Joli, ...

Les services techniques municipaux peuvent participer à certains ateliers : découpe de bois pour cabanes à oiseaux, révisions des vélos, ...

Des parents peuvent également venir pour partager une passion, un hobby ou un savoir-faire.

3. *Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, grâce, notamment, à une tarification progressive.*

L'ALSH accueille des enfants de 3 à 18 ans quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses (charte de la laïcité) et leurs capacités physiques ou morales.

De manière générale, les enfants de maternelle (moins de 6 ans) sont ensemble et les enfants d'élémentaire également (plus de 6 ans). Ponctuellement, selon les activités, quelques collégiens peuvent être présents.

La majorité des bâtiments est aux normes d'accessibilité ; seuls la salle d'activité de l'école maternelle (en cas de nécessité, l'activité peut se dérouler dans la salle de motricité) et le bâtiment médiathèque ne le sont pas (des travaux sont prévus) ; les enfants porteurs de handicap peuvent donc être accueillis.

Le centre est ouvert aux enfants de la commune et des communes environnantes.

Les tarifs pratiqués sur le mercredi sont les suivants :

<b>Espace loisirs du mercredi</b>		<b>EXT QF CAF 1</b> de 0 à 470 € T1 - 20%	<b>EXT QF CAF 2</b> de 471 à 730 € T1 - 15%	<b>EXT</b> T0 + 30% = T1	<b>CRAV</b> T0	<b>CRAV QF CAF 2</b> de 471 à 730 € T0 - 15%	<b>CRAV QF CAF 1</b> de 0 à 470 € T0 - 20%
8h00-12h15 13h30-18h00	Journée entière sans repas	8,32 €	8,84 €	10,40 €	8,00 €	6,80 €	6,40 €
	1/2 journée sans repas	5,20 €	5,53 €	6,50 €	5,00 €	4,25 €	4,00 €
	Activité avec transport urbain	8,32 €	8,84 €	10,40 €	8,00 €	6,80 €	6,40 €
REPAS 12h15-13h30	1° enf	5,51 €	5,86 €	6,89 €	5,30 €	4,51 €	4,24 €
	2° enf. - 10%	4,96 €	5,27 €	6,20 €	4,77 €	4,05 €	3,82 €
	3° enf et +: - 20%	4,41 €	4,69 €	5,51 €	4,24 €	3,60 €	3,39 €

Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial.

L'affichage aux endroits dédiés au centre de loisirs et aux écoles, ainsi que le site internet de la commune permet une information des familles, notamment sur le fonctionnement, la tarification, le règlement intérieur de la structure, le programme d'activités.

#### 4. Garantir la complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.

Le projet pédagogique global périscolaire de l'année en cours est présenté aux conseils d'école.

Comme pour le reste des temps périscolaires et extrascolaires, pour le mercredi, il y a mutualisation des locaux, du matériel pédagogique.

L'équipe d'animation est intégrée aux différentes instances de pilotage du projet éducatif territorial (comité, commission, etc.).

## Une journée type

Les enfants doivent s'inscrire à l'avance ainsi :

- Matin
- Matin et repas
- Après-midi
- Après-midi et repas
- Journée
- Journée avec repas

8h-9h : accueil échelonné

9h-10h : activité pour maternelles à la cravanchoise, pour élémentaires au centre

10h- 10h30 : transfert et récréation

10h30-11h30 : activité pour élémentaires à la cravanchoise, pour maternelles au centre

11h30- 12h15 : temps libre et départ des enfants qui ne restent pas manger

12h15-13h15 : repas

13h30-14h30 : accueil échelonné

14h30-16h30 : activité (les horaires peuvent être adaptés en fonction du programme)

16h30-18h : goûter, jeux libres, rangement, ...

### **Activités :**

1 thème spécifique par période de vacances à vacances et par site

→ Période de la rentrée aux vacances d'automne soit 7 mercredis :

Espace loisirs : découverte du patrimoine

Cravanchoise : découverte gym

→ Période des vacances d'automne aux vacances de Noël soit 7 mercredis :

Espace loisirs : créations

Cravanchoise : initiation jeux de raquettes

Pour chaque ½ journée, il sera proposé une activité élémentaire et 1 activité maternelle, soit 2 activités par jour par tranche d'âge.

Pour chaque cycle, il sera prévu :

- 1 sortie à but pédagogique
- 1 sortie loisirs
- 1 mercredi « décroïonné » : journée libre, les enfants construisent leur mercredi

### **Petit déjeuner :**

Le mercredi étant considéré comme un temps de relâche dans la semaine, il s'agit de proposer aux enfants et aux parents qui le souhaitent un petit moment de calme pour commencer la journée en douceur : une table (avec pain, confiture, lait, jus de fruits, ...) sera installée pour que tout le monde ait la possibilité de se restaurer.

Si un parent souhaite amener autre chose (yaourt, céréales, ...), il pourra le faire.

Les enfants ayant déjà déjeuné à la maison n'ont aucune obligation de venir à table, ils peuvent jouer pendant ce temps-là ; la table reste à disposition de tous jusqu'à 8h45.

Chaque enfant aura la responsabilité de nettoyer et ranger sa vaisselle (aider les petits).

Fait à Cravanche, le 19 août 2019

Le Maire,

Evelyne CALOPRISCO-CHAGNOT